

Compte Rendu du Conseil municipal

Séance du Jeudi 13 Avril 2017

Approbation du dernier compte rendu réunion du 20 Février 2017

Aucune remarque sur le compte rendu, donc approbation de celui-ci

Enfouissement traversée de Salgues :

Dans le cadre de l'aménagement et de l'embellissement de la traversée de Salgues, il semble opportun de traiter de l'amélioration des réseaux électriques et téléphoniques.

L'étude est confiée au S.I.E.DA, maître d'ouvrage des travaux d'électricité en zone rurale.

La participation de la commune est de 30% du montant du projet.

Accord du conseil municipal

Attributions des parcelles 2017 :

Après dépouillement des fiches de gestion 2016 des biens sectionnaux demandés aux attributaires

- Mr Jean-Claude BONAL ayant décidé de prendre la retraite ne bénéficiera plus des trois parcelles.

au vu du règlement concernant la deuxième et troisième parcelle,

- Monsieur Gérard MAS ayant atteint l'âge de 63 ans, ne bénéficiera plus de la troisième parcelle ;

- Monsieur Pierre HUGONET ayant atteint l'âge de 68 ans, ne bénéficiera plus de la deuxième parcelle.

Donc cinq parcelles sont à attribuer.

Comme il est prévu dans le règlement intérieur, il sera attribué une troisième parcelle aux exploitants n'en bénéficiant pas à ce jour, au vu de la fiche de dépouillement ce sont

- AUGUY Marie-Christine

- GRIFFOUL Michel

Proposition d'attribuer les 3 parcelles restantes pour une année, aux attributaires y ouvrant droit, en reprenant la liste de la fiche de gestion surface PAC à laquelle on enlève la superficie Enguilhens déjà attribuée.

MIQUEL Daniel	n° 48	AC 141
GAEC de Singalès	n° 10	AC 143
PEGORIER Florence	n° 34	AC 109
GRIFFOUL Michel	n°1	AH 53
AUGUY Marie-Christine	n° 32	AC 111

En annexe joint le tableau d'attribution

Proposition de faire évoluer le règlement de la réserve foncière. A partir de l'année 2017 les jeunes agriculteurs qui s'installeront bénéficieront d'une parcelle supplémentaire. (Durée du statut de jeunes agriculteurs)

Délibération prise.

Vote Comptes administratifs et comptes de gestion 2016

- *Compte administratif Commune*

Dépenses fonctionnement : 255 201.11 €

Recettes fonctionnement : 283 444.19 €

Dépenses investissement : 64 649.99 €

Recettes investissement : 51 290.17 €

Affectation du résultat : 36 834.07 € recettes d'investissement

12 264.35 € excédent de fonctionnement reporté

- *Compte administratif Biens sectionnaux :*

Dépenses fonctionnement : 14 617.19 €

Recettes fonctionnement : 23 565.32 €

Affectation du résultat : 11 459.93 € excédent de fonctionnement reporté

Les comptes administratifs ont été votés à l'unanimité

Les délibérations comptes administratifs, comptes de gestion et affectation de résultats de tous les budgets ont été votés à l'unanimité :

Vote des budgets primitifs 2017 :

- *Budget primitif commune :*

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent pour un montant de 333 709.35 € et en investissement pour 149 238.82 €

Les dotations globales de fonctionnement et de solidarité rurale versées par l'Etat seront de 125 742 €

- *Budget primitif Biens sectionnaux :*

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent pour un montant de 54 446.93 € et en investissement pour 34 000 €

Délibération prise.

Vote des taux d'impositions :

Après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales, le conseil municipal décide de retenir les taux suivants

Taxe habitation : 6.86 %

Taxe foncier bâti : 10.85 %

Taxe foncier non bâti : 64.32 %.

Délibération prise.

Questions et informations diverses :

Planning pour les élections à venir